

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal

L'an deux mille vingt-et-un, le jeudi 15 avril, à 18h00, les membres du Conseil Municipal se sont réunis dans la salle de conférence de l'ex-communauté de communes - 29 Place de l'Hôtel de Ville à Condé en Normandie, sous la présidence de Madame Valérie DESQUESNE, Maire. La convocation individuelle, l'ordre du jour et la note de synthèse ont été adressés aux conseillers municipaux le vendredi 9 avril 2021. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la mairie le vendredi 9 avril 2021.

Sont présents les conseillers municipaux suivants : Godwill BABALAO, Benoît BALAIS, Patrick BILLARD, Laëtitia BOISSÉE, Catherine CAILLY, Nathalie COLLIBEAUX, Pascal DALIGAULT, Sylvain DELANGE, Flavien DELÉTRE, Valérie DESQUESNE, Florence DUQUESNE, Jean ELISABETH, Sylvain GASCOUIN, Jean-Daniel GOUDIER, Brigitte LAIR, Isabelle LEPESTEUR, Alain LEQUERTIER.

Ont donné pouvoir :

- Xavier ANCKAERT à Patrick BILLARD
- Pascal BILLARD à Patrick BILLARD
- Nathalie BOUILLARD à Valérie DESQUESNE
- Valérie CATHERINE à Pascal DALIGAULT
- Patrick FENOUIL à Florence DUQUESNE
- Nadine LECHATTELLIER à Valérie DESQUESNE
- Najat LEMERAY à Sylvain GASCOUIN
- Patrice MÉCHE à Jean-Daniel GOUDIER
- Angélique MOUROCCQ à Sylvain GASCOUIN
- Hervé PONDEMER à Sylvain DELANGE
- Anne ROELANDT à Florence DUQUESNE
- Sandrine SIMÉON à Laëtitia BOISSÉE

Absents excusés : /

Accusé de réception en préfecture
014-200056877-20210415-21_03288-DE
Date de télétransmission : 23/04/2021
Date de réception préfecture : 23/04/2021

Nombre de conseillers	Vote à l'unanimité	Nature de l'acte : 3-2
- en exercice : 29	- pour : 29	Télétransmission au contrôle de légalité le :
- présents : 17	- contre : 0	22 avril 2021
- votants : 29	- abstention : 0	Publication le 22 avril 2021
Secrétaire de séance : Benoît BALAIS		
Le compte-rendu du conseil municipal du 15 mars 2021 a été adopté à l'unanimité		

DÉL-2021/047 – Cession de la parcelle commune cadastrée CV 77 à Monsieur Bohca Lukic

Monsieur Bohca LUKIC souhaite acquérir un terrain appartenant à la commune jouxtant sa propriété située Le Bas Mesnil (parcelle cadastrée CV77).

Cette parcelle fait 395m² sachant que les frais d'acte notarié seront à la charge de l'acquéreur.

Un courrier de proposition de vente pour 1€ le m² lui a été transmis le 22 mars 2021.

Le 29 mars 2021, M. LUKIC, par courrier, a émis un avis favorable à l'offre proposée.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à **l'UNANIMITÉ**,

- **FIXE** le prix de vente à 1€ le m² soit 395€.
- **AUTORISE** Madame le Maire ou son représentant à prendre un notaire et à signer tous actes nécessaires à la réalisation de cette vente.

Extrait certifié conforme,
à Condé-en-Normandie, le 15 avril 2021

Le Maire,
Valérie DESQUESNE

